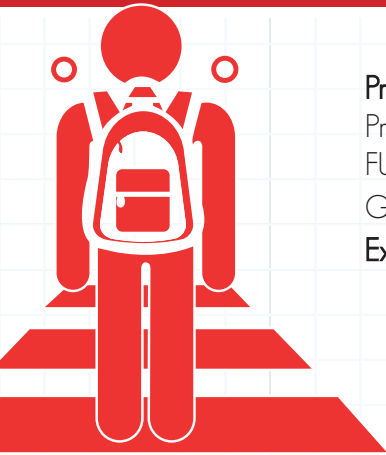


# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EXTRAMUNICIPALE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DU 20 JUIN 2024



## Présents :

Présents : M. RIOU, Mme LOZANO, M. COURTIAL, M<sup>me</sup> NOWAK, M<sup>me</sup> CHAGNEAU, M<sup>me</sup> FURIO, M<sup>me</sup> BERTRAND, M<sup>me</sup> PELLIER, M<sup>me</sup> MOISAN, M<sup>me</sup> REYNAUD, M. POUDEVIGNE, M. GEROMET, M<sup>me</sup> LAJUS, M<sup>me</sup> ULHMANN et M. TAVAN.

Excusés : M. le Maire Claude AURIAS, M<sup>me</sup> THEUREAU-BERRUYER

## A L'ORDRE DU JOUR :

- POINT RH
- PAUSE MÉRIDIENNE : ORGANISATION ET ÉVOLUTION
- TARIFICATION DE LA CANTINE, DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
- PROJETS ET DÉPENSES ENGAGÉS SUR 2024
- QUESTIONS DIVERSES



M. RIOU (JR) remercie l'assemblée de sa présence, annonce l'ordre du jour et indique qu'une présentation des tarifs de cantine, des services périscolaires et extrascolaires sera réalisée, avec comme objectif une mise en œuvre en janvier 2025. La commission est invitée à faire des propositions en vue de la prochaine commission de novembre.

## 1/ POINT RH

M. TAVAN (YT) indique que les effectifs sont relativement stables. La collectivité poursuit sa volonté de stabiliser les équipes et de proposer aux agents méritants d'être mis en stage et titularisés, notamment au regard des besoins de service.

Concernant l'animation, Sofia TAGHAT, Léa MAISONNEUVE, Kélian GOURBEIX et Matthieu AUDEMARD ont été mis en stage. Le service animation est composé au 20.06.2024 de 14 animateurs et 2 co-responsables.

Le service entretien est composé de 15 agents dont 12 titulaires.

Les 9 ATSEM sont titulaires et à temps plein. Mme CASADËI, ATSEM à l'école JJ ROUSSEAU, part à la retraite cet été. Son remplacement est en cours.

Jonathan POUDEVIGNE quitte la collectivité. Il sera remplacé en interne dans un premier temps.

Coralie BRZEZINSKA, ETAPS, quitte également la collectivité fin juillet. Le conseil municipal doit statuer prochainement sur son remplacement. Nadine AGNIEL reste en poste en tant qu'ETAPS sur les écoles.

JR insiste sur la volonté de la collectivité d'avoir une équipe stable, ayant un bon équilibre entre titulaires et contractuels, l'ensemble permettant de proposer un service public de qualité tout en gérant au mieux les balances budgétaires. Il attire



l'attention sur l'importance du remplacement de M. POUDEVIGNE en tant que co-responsable du service animation, son remplacement doit être correctement étudié. A ce sujet, des animateurs du service, en demande de prise de poste à responsabilité, ont été formés en interne.

JR mentionne également que M<sup>me</sup> AGNIEL partira certainement prochainement à la retraite (d'ici un ou deux ans). Le remplacement de M<sup>me</sup> BRZEZINSKA doit donc prendre en compte ce paramètre (tuilage à opérer).

## 2/PAUSE MÉRIDIENNE

YT rappelle que les représentants des parents d'élèves (RPE) de l'école J FERRY avaient réalisé un questionnaire à destination des enfants sur la qualité du temps de cantine. Les résultats montraient un mécontentement d'un grand nombre d'enfants (bruit, qualité des menus..).

Le pôle ASE a souhaité continuer dans cette voie afin d'avoir des précisions pour chaque journée. Un nouveau questionnaire, quotidien cette fois-ci, a donc été proposé aux enfants pendant près de 2 mois (du 25 mars à fin mai). Une fois le repas terminé, les enfants devaient indiquer à l'aide de petits smileys si le repas s'était bien passé (smiley vert sourire : bien passé, smiley orange neutre : moyennement passé, smiley rouge grimace : mal passé). Si le smiley utilisé était orange ou rouge, les enfants devaient en indiquer la ou les raisons, 3 possibilités leur étaient offertes :

- smiley « trop de bruit »,
- smiley « repas pas bon »,
- smiley autres (dans ce cas, les enfants devaient écrire sur un papier la difficulté rencontrée et inscrire leur nom).

Au fil des semaines et en fonction des résultats, des temps d'échanges ont été mis en place avec les enfants et les agents. Nous pouvons voir qu'une amélioration est visible au fil des 2 mois, au regard des retours réalisés par les enfants. Les 2 dernières semaines, nous pouvons cependant noter que les enfants n'avaient plus envie de répondre à ce questionnaire (assez répétitif), il a donc été stoppé. Il sera peut-être intéressant de le remettre en place ponctuellement, en fonction des besoins, pendant l'année scolaire à venir.

YT rappelle également que les effectifs de cantine de l'école J FERRY sont toujours très élevés et nécessitent que, sur certains jours, une classe se déplace sur la cantine JJ ROUSSEAU.

Les parents regrettent de ne pas savoir à l'avance quel(s) jour(s) leurs enfants vont à JJ ROUSSEAU.

M. POUDEVIGNE (JP) indique qu'un planning a été distribué indiquant quelle est la classe qui bascule chaque semaine à l'école JJ ROUSSEAU, mais que le jour précis n'est en effet pas indiqué car il dépend des effectifs. Globalement, les mardis et les jeudis sont les deux jours les plus chargés. Pour rappel, une classe se déplace quand les effectifs atteignent 165 élèves inscrits.

M<sup>me</sup> ULHMANN informe que cette nouvelle organisation apporte un réel confort au service et qu'une classe en moins se fait réellement ressentir (moins de bruit, service facilité).

M<sup>me</sup> LAJUS indique que les enfants de J FERRY déjeunant à JJ ROUSSEAU se sont bien adaptés.

M. GEROMET précise qu'au début les enfants des 2 écoles ne se mélangeaient pas à table et qu'aujourd'hui, ils se mélangent très facilement.

M. COURTIAL (GC) rappelle que cette solution n'est tout de même pas à pérenniser. D'autres solutions doivent être trouvées sur place à J FERRY. Avec la construction de nouveaux lotissements, il est fort probable que le nombre d'enfants augmente encore davantage..

JR insiste sur le fait qu'il sensibilise régulièrement M. Le Maire à ce sujet. JR rappelle qu'il n'est pas souhaitable de mettre en place des quotas, pénalisant de fait de nombreuses familles..

Les RPE de l'école J FERRY interrogent les services sur la présence d'écrans (télévision) proposés aux maternelles sur le temps de la pause méridienne les jours de mauvais temps.

JP indique avoir été interpellé à ce sujet en conseil d'école 2 jours au préalable. Une consigne sera donnée aux agents afin de mettre fin à cela dès la semaine prochaine si les RPE le souhaitent.

JR se questionne à ce sujet. Sur le temps scolaire, les élèves sont aussi pourvus de tablettes, ils vont au cinéma et cela ne pose pas vraiment problème..

Les représentants de parents d'élèves rétorquent en mettant en avant l'intérêt pédagogique de ces outils utilisés sur le

temps scolaire, ce qui n'est pas le cas sur le temps de cantine...

### 3/ TARIFICATION DE LA CANTINE, DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES :

JR indique qu'au regard de l'inflation, il est nécessaire de réviser la tarification des services afin de maintenir un équilibre du budget communal et ne pas creuser davantage le déficit. Les services ont travaillé sur des propositions. Le conseil municipal délibérera fin 2024 pour une application de ces nouveaux tarifs en 2025. Il est donc proposé à la commission de débattre sur ces propositions pour avis.

YT fait état des différentes propositions :

- pour la cantine, plusieurs propositions sont évoquées prenant en compte l'inflation de 2022, de 2023 ou l'addition des deux années. Les tranches de quotients familiaux (QF) restent inchangées.
- pour le périscolaire, il est proposé de modifier les tranches de QF afin de les calquer sur celles de la cantine (plus représentatives des revenus des familles). De même, différentes propositions prennent en compte l'inflation des dernières années.
- pour le centre aéré, il est proposé de même de modifier les tranches de QF sur le même modèle, en conservant toutefois les tranches liées aux bons CAF pour les vacances. Ces tarifs n'ayant pas évolués depuis 2018, une augmentation est de mise en prenant en compte tout ou partie de l'inflation.

GC, représentant l'opposition municipale, regrette que ces augmentations ne concernent que la tarification appliquée aux services (recettes pour la collectivité) et non les dépenses en direction des écoles : à titre d'exemple, le montant annuel de 66 € attribué aux écoles pour chaque élève n'a pas évolué depuis de nombreuses années. GC ne souhaite donc pas que les tarifs augmentent. Il invite donc à s'interroger sur le fait que l'exécutif met régulièrement en avant le fait qu'il n'a pas augmenté les impôts depuis de nombreuses années, et que parallèlement, les coûts supportés par nos concitoyens lors de l'utilisation de nombreux services augmentent tous les ans. GC indique qu'il s'agit d'un choix politique assumé de la part de l'exécutif de mettre en place la notion d'utilisateur payeur au détriment de la notion de solidarité qui découle du service public et de l'impôt.

YT indique que l'ensemble de ces hausses permettent une augmentation annuelle des recettes de l'ordre de 20 000 à 30 000 € pour la commune, mais que celles-ci ne rattrapent pas le déficit.

JR rappelle que des efforts ont été faits ces dernières années : une enveloppe de 500€ pour chaque maternelle afin de réaliser des projets, une augmentation de l'enveloppe destinée aux déplacements de l'école J FERRY en car sur les sites communaux (de 7500€ à 10000€).

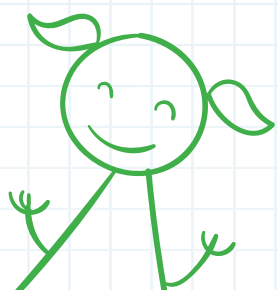
D'après GC, une baisse de 40 000€ est tout de même visible sur les BP du pôle ASES depuis quelques années.

JR mentionne également que des efforts ont été réalisés vers l'école SAINT FRANÇOIS afin de proposer une dotation qui tende vers la moyenne nationale. Cet effort doit encore s'accroître.

Les RPE demandent si une alternative au contrat (service périscolaire) peut être étudiée. YT mentionne, qu'en effet, ce dispositif initialement créé pour contrôler les effectifs n'est pas toujours très équitable suivant la situation des familles. Sa pérennité est actuellement à l'étude. Un retour sera réalisé lors de la prochaine commission.

Un RPE interroge aussi sur la continuité du service animation des 3/12 ans, notamment l'espace jeune.

JR indique que ce service est géré par le pôle « solidarité » et qu'il comporte un volet « prévention » clairement identifié. Les programmes des vacances sont accessibles sur les différents bâtiments communaux une fois la distribution réalisée.



La question des effectifs en périscolaire est ensuite évoquée.

JP note qu'il y a actuellement plus d'enfants à J FERRY qu'à JJ ROUSSEAU inscrits au périscolaire (environ 80 enfants le soir). JR rappelle que ce service est très satisfaisant pour les familles et que le fait de pouvoir accueillir toutes les familles est un vrai plus.

## 4/ PROJETS ET DÉPENSES ENGAGÉS SUR 2024

JR indique qu'en fonctionnement, les crédits ont été maintenus : dotation par élève, projets... En revanche, en investissement, même si les relations avec les enseignants sont de qualité bien et que ces derniers sont compréhensifs, JR regrette que les travaux annoncés en début de mandat prennent du retard (extension cantine de J FERRY, réhabilitation JJ ROUSSEAU...). Sur J FERRY, il est nécessaire de réaliser un diagnostic amiante avant de réaliser les travaux d'extension de la cantine. L'opération initialement prévue cet été sera sûrement reconduite à l'été prochain, à minima. Selon les résultats du diagnostic, en cas de présence d'amiante, un encapsulage des zones amiantées ou une dépose de l'amiante sera sûrement mis en œuvre. Une analyse de l'air est également prévue pour cet été.

De même, concernant la demande de films occultants sur les écoles mais également au Canard Sauvage et à l'espace Marie-Jehanne BATTESTI, cette dépense n'a pour l'instant pas été retenue au budget des services techniques (à voir si des crédits restent disponibles en cours d'année pour une partie de l'opération).

La classe 4 de l'école JJ ROUSSEAU élémentaire et la classe 2 de l'école JJ ROUSSEAU maternelle seront rénovées. En revanche, côté élémentaire, les visiophones sont toujours hors service, tout le dispositif est à changer.

4 classes devaient être rénovées. Comme cela ne sera pas le cas, faute de moyens humains, JR espère pouvoir récupérer des crédits pour d'autres projets en lien avec la direction du pôle ASES...

## 5/QUESTIONS DIVERSES

Les RPE de l'école JJ ROUSSEAU maternelle se plaignent des eaux stagnantes dans le tunnel de la piscine en cas de forte pluie.

JR indique qu'une pompe avait été installée pour régler le problème. Malheureusement, les déchets verts ont tendance à boucher les grilles et l'eau ne s'évacue plus... Peu de solutions techniques existent en l'état.

Le logiciel de suivi des demandes réalisées auprès des services techniques est évoqué. Les RPE rappellent le souhait des directrices d'accéder à ce logiciel « Fluxnet » pour un meilleur suivi. JR abonde dans ce sens. La question est entre les mains de M. Le Maire.

Par ailleurs, les RPE signalent qu'un véhicule stationne et circule près de l'entrée de l'école JJ Rousseau maternelle. JR indique que la police municipale sera interpellée pour effectuer des rondes sur ce site.

SR indique que notre prestataire Hoptis travaille actuellement sur un visu des réservations en périscolaire, en distinguant le matin et le soir, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M<sup>me</sup> ULHMANN demande à ce que les poubelles de la cantine J FERRY soient ramassées deux fois par semaine par les services techniques (une fois tous les 15 jours ne suffit pas). Une demande sera réalisée aux services techniques.

GC mentionne, que malgré des divergences d'opinions, il est satisfait du fonctionnement de cette commission et de la qualité des échanges.

Fin de la commission : 19h30

